

Isère

Vienne Condrieu Agglomération : « Pas de nouvelle zone commerciale sur le territoire »

Les élus du conseil communautaire se sont réunis, ce lundi soir, à la Verrière des Cordeliers, pour la dernière fois de l'année 2021. Au menu : le schéma de développement commercial 2022/2027.

Par **Clémence LENA** - 13 déc. 2021 à 21:40 - Temps de lecture : 2 min



La zone commerciale de Chasse-sur-Rhône est le second pôle majeur du territoire après le centre-ville de Vienne. Photo archives Le DL /Jean-François SOUCHET

Ni champagne, ni buffet de Noël, Covid oblige. Mais un menu bien consistant, ce lundi 13 décembre, pour le dernier conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération. Avec notamment le schéma de développement commercial, un document qui présente

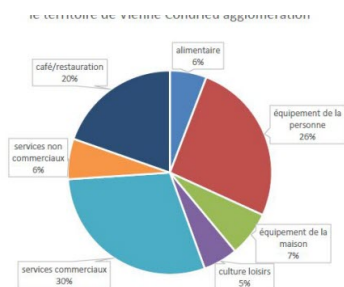
la stratégie de l'Agglo pour la période 2022/2027. Et qui constituera la référence en matière d'aménagement commercial sur le territoire pour les futurs documents d'urbanisme.

30 % d'évasion commerciale

Le schéma fait d'abord le diagnostic d'un territoire qui compte 2 500 commerces et où 70 % de la dépense des ménages reste sur le territoire. 30 % part en évasion commerciale, principalement vers les zones de Givors et dans le secteur roussillonnais.

Or, un des objectifs du schéma commercial est de maintenir ou développer le commerce de proximité dans chaque centre-village.

« Aujourd'hui, il y a une demande pour des commerces hybrides, qui proposent épicerie, pain, relais postal, etc. », indique Fabien Kraehn, conseiller délégué au commerce. En maintenant le centre-ville de Vienne et ses 500 commerces comme pôle majeur sur le territoire.



La répartition des entreprises commerciales par secteur d'activité sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (étude Eudonet/Insee 2019). Document Vienne Condrieu Agglomération

Pour cela, un des points forts du document, annoncé par les élus, « c'est que nous actons qu'il n'y aura pas de nouvelle zone commerciale », insiste le président de l'intercommunalité, Thierry Kovacs. « Il n'y aura pas non plus de mètre carré supplémentaire sur les zones existantes (sauf lorsqu'elles ne sont pas au maximum de la capacité prévue). Et cela à l'échelle du Scot [Schéma de cohérence territoriale] », se félicite l' élu.

« Affirmer la destination shopping du centre-ville de Vienne » est d'ailleurs un des cinq axes du schéma de développement commercial. Les quatre autres sont : maintenir et renforcer l'offre commerciale et sa diversité en faisant une veille sur l'offre foncière notamment ; adapter l'appareil commercial aux nouveaux modes de consommation (stratégie numérique) ; encourager l'animation commerciale et faciliter l'innovation (soutien et animation des associations commerciales, favoriser les actions du commerce de demain) ; et enfin penser l'aménagement des centralités comme vecteur d'attractivité commerciale.

Les chiffres du commerce dans l'Agglo

► 2 041 entreprises commerciales avec point de vente.

- ▶ 448 commerces à domicile ou non sédentaires.

- ▶ 446 millions d'euros de chiffre d'affaires.

- ▶ Le territoire retient 70 % de la dépense des ménages. 30 % de la dépense des ménages part en évasion commerciale, principalement vers Givors et dans le secteur roussillonnais.

- ▶ 67,6 % du chiffre d'affaires est réalisé dans les grandes surfaces.